



ASSISES LOCALES DE LA MOBILISATION DE L'ÉCOLE ET DE SES PARTENAIRES POUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Document de remontée des assises départementales vers la DGESCO

Document 6

La synthèse des assises locales, effectuée pour être présentée lors des assises départementales, compose la principale partie de ce compte rendu. Elle est complétée des éléments d'approfondissement et d'analyse qu'ont permis les assises départementales.

Introduction :

Dès la connaissance de l'organisation d'assises, une équipe de 4 personnes a été constituée à la DSDEN, pilotée par un directeur académique adjoint. Les assises locales organisées dans des délais contraints se sont déroulées du 02 avril au 08 avril. Soit dix assises locales : une par district. Plus de 600 personnes réunies. Les animateurs de ces assises locales (des chefs d'établissements pour une grande part, quelques IEN) ont été réunis à deux reprises. Leur mobilisation a été très précieuse.

Les districts, territoires d'animation, couvrent le premier et second degré et dépassent le périmètre étroit des secteurs scolaires des collèges et des lycées auxquels les collèges sont rattachés mais aussi celui des circonscriptions. Pour chacun d'eux plusieurs référents (au moins un inspecteur de l'éducation nationale et deux chefs d'établissement) se sont chargés d'organiser et d'animer ces temps d'échanges au niveau local.

Nous soulignons la disponibilité de tous pour y participer : chefs d'établissement, inspecteurs de l'Éducation nationale, enseignants, parents, élèves, médiateurs, délégués du préfet, représentants de collectivités et d'associations, partenaires de nos écoles et de nos établissements, les personnels des collectivités locales, élus dont certains ont pu participer activement aux assises dans leur district...

Les trois thèmes étaient proposés et les districts s'en sont saisis diversement.

Premiers enseignements. La mobilisation a été forte tant de la part du premier et du second degré que de nos partenaires qui ont fait le succès et la richesse des échanges, un temps de rencontre un peu privilégié entre acteurs de la construction citoyenne de nos jeunes dans les territoires. De façon unanime elles ont fait émerger le désir commun de poursuivre ce travail partenarial sur chacune des thématiques abordées. Les parents ont souvent fait remonter que l'école avait accentué parfois sa « fermeture » avec les mesures de protection prises depuis janvier.

Atelier thématique 1 : Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?

Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour associer pleinement les parents d'élèves à l'école

1. « Café des parents » et « espaces parents » en collège souvent évoqués y compris des tentatives d'implantation plus décevantes en lycée. Sont organisés des débats sur des problématiques conjointes parents/école, comme par exemple le harcèlement scolaire, le sommeil, l'adolescence... A noter la rédaction commune mensuelle d'une communication en direction des parents avec le collège ou l'école.
2. On trouve également des initiatives ponctuelles comme le fait d'inviter les parents à l'entrée en 6ème à passer une journée dans l'établissement (portée symbolique) ou encore la participation des parents aux valorisations des travaux des élèves.
3. La présence et l'implication des parents aux séances de « devoirs après l'école », dans des écoles de l'éducation prioritaire. Effets très positifs sur l'estime de soi des élèves et des parents.
4. Des actions autour des rites ou symboles et emblèmes républicains. Mais aussi des réunions de parents pour présenter la charte de la laïcité et le Règlement intérieur en lien avec les valeurs de la République.
5. L'action « ouvrir l'école aux parents pour en faciliter l'intégration » est toujours plébiscitée.

Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par les assises départementales

Assises locales révélatrices des actions menées en lien avec les parents d'élèves pour la transmission des valeurs : en classe de CM2 où des actions sont menées pour sensibiliser au racisme et à l'antisémitisme; au lycée où est organisée la remise des diplômes en présence des parents ; au collège où un hommage est rendu chaque 18 juin aux valeurs de liberté, de tolérance, de fraternité; au moment des interventions de police sur le harcèlement dans les collèges en présence des parents ; ou encore avec des élèves « mini-citoyens » qui effectuent des collectes au bénéfice des restos du cœur.

La directrice de la CAF du Val de Marne a pu souligner les actions mal connues de soutien à la fonction parentale dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS). La CAF s'attache à ce que les parents s'impliquent dans le cursus scolaire des enfants. Action « autour de nous » à Ivry-sur-Seine : mise en place d'outils de médiation artistiques : échanges entre enseignants et parents.

Le collège apparaît moins accessible que l'école pour les parents. Exemples d'actions autour de la notion de démocratie : Parlement des enfants, conseils municipaux d'enfants, commémorations, lecture, projets spécifiques (exposition de livres de littérature de jeunesse), ateliers de philosophie, nouvelles technologies permettent d'aller vers familles non francophones (vidéos...). Nécessité de faire vivre les valeurs de façon concrète et simple.

En collège : Réflexion sur les modes de communication : la mallette des parents est souvent citée comme un bon exemple de ce qu'il faut faire. Une stratégie d'ouverture aux parents doit être élaborée. Des parents qui trouvent leur place (élections, mallettes, intégration...) sont des parents respectés mais parfois isolés. Les sanctions doivent être explicitées pour faire partager l'ensemble des valeurs que ces sanctions défendent.

Difficultés, freins et leviers identifiés pour la mise en œuvre de ce type d'actions

Revient souvent la thématique du temps des acteurs et du temps pour les acteurs.

1. Mobiliser les parents est un enjeu primordial mais tous les parents ne sont pas prêts à faire confiance à l'école, d'autres n'envisagent pas que l'école puisse avoir besoin d'eux. Sentiment de culpabilité lorsqu'enfants en échec scolaire.
Une partie des parents se sentent intrus dans l'école et encore davantage depuis le mois de janvier. Le **plan Vigipirate** est vécu par de nombreux parents comme une façon de les exclure de l'école. Les débats actuels sur les kermesses d'école en sont l'illustration. Les enseignants prétextent l'application du plan vigipirate pour ne plus organiser les kermesses de fin d'année qui sont pourtant un moment de coopération entre parents, enseignants et municipalité.
2. Si le terme de « co-éducation » ne fait pas débat, sa mise en pratique n'est pas simple pour les familles éloignées de l'école ou qui n'en partagent pas toujours les valeurs. Cependant, dans chacune des 10 assises tous s'accordent sur le fait que la réussite scolaire est une vraie préoccupation de tous les parents.
3. Manque de lisibilité des chartes ou règlements. L'interprétation de ce qui est toléré ou non (laïcité) n'emporte pas l'adhésion de tous et fait souvent question. Les valeurs universelles sont à valoriser pour ne pas limiter le discours à une logique d'interdiction. Le sentiment de manque de cohérence entre les lieux d'enseignement est parfois souligné et peut fragiliser la position des personnels. Pour les familles le lien n'est pas toujours clair entre les apprentissages et les valeurs. Il n'y a pas assez de lisibilité des programmes et des attentes de l'école.
4. Les parents élus au CA faisant partie de fédérations sont conscients de ne représenter qu'une partie de la population scolaire. Les représentants sont sollicités la plupart du temps lorsqu'il y a un sentiment conflit avec l'école à gérer. Le rôle de parents d'élèves aux conseils de classe est peu connu. Recherche de statut et de légitimité pour une fonction souvent médiatrice.
5. Leviers : existence de CESC / accueil des parents en 6e à la rupture école collège. Faire vivre les valeurs dans le règlement des conflits et la solidarité scolaire.

La mise en place des rythmes scolaires n'a pas favorisé les temps d'échanges entre parents et professeurs des écoles.

Dans certains lieux, la difficulté majeure est due au manque de temps consacré au dialogue : absences de réunions périodiques, absences de rencontres informelles, sentiment que les parents n'ont pas le droit de « déranger » l'univers scolaire.

La notion de co-participation est évoquée. Valoriser les familles en identifiant leurs compétences.

Propositions pour mieux associer les parents d'élèves à la mission éducative de l'école et favoriser les temps d'échange

1. Obligation d'associer les parents au partage du RI et de la charte de laïcité. Faire vivre ces outils du vivre ensemble et du climat scolaire tout au long de l'année.
2. « **Surinvestir la charnière école-collège** » Les propositions concrètes ont été particulièrement riches sur cette thématique lors des assises locales.
3. On pourrait imaginer la remise de bulletin scolaire systématique lors d'entretien individuel où le bulletin serait donné et expliqué aux parents par l'enseignant avec lequel l'élève réussit le mieux.
4. Un « contrat éducatif ». Afin d'associer pleinement les familles, un district propose la mise en place de contrats éducatifs avec objectifs qui seraient cosignés par toute la communauté éducative. Cela aurait pour objectif de donner du sens et une direction au parcours de l'élève sur un temps précis, engageant une nouvelle rencontre pour un bilan partagé et un nouveau programme. [*une forme d'extension du PPRE*].
5. **Généraliser les espaces parents dans les établissements scolaires** en les ouvrant véritablement à tous les parents. Favoriser les échanges entre parents (sans que cela ne se traduise par la présence de parents donneurs de leçons éducatives à d'autres).
6. Beaucoup d'assises locales proposent de **mettre en place des formations des parents d'élèves** : aux instances, aux valeurs, à la charte, ... Mise en place d'ateliers spécifiques aux moments clés de la scolarité : entrées aux différents niveaux, règles usuelles, orientation, ... S'appuyer sur les « mallettes des parents (CP, 6ème, 2nde) ».
7. **Renforcer tout ce qui sert l'information en direction des familles.** (ENT et livrets accueil). Moderniser la communication entre l'école et les parents : déploiement des espaces numériques, des applications de gestion des notes et des absences, bulletins d'information numérique, carnet de correspondance modernisé...
8. Faire émerger des **adultes référents** (pas nécessairement des élus au CA) qui aident les parents à mieux vivre l'école, notamment dans les moments qui peuvent être les plus difficiles comme un conseil de discipline, identification d'interlocuteurs privilégiés pour la parentalité, cela pourrait être pris en charge par un autre partenaire. Participation des associations d'aide et d'accompagnement à la parentalité, faire participer davantage les parents dans les séances d'aide aux devoirs proposées dans les établissements scolaires,
9. Présentation par les parents de leurs métiers, participation des parents au PIIODMEP : Carrefour des métiers, exposition périodique sur les métiers...
10. **Former davantage les enseignants à la communication avec les familles.** Cela est revenu à plusieurs reprises dans les assises locales. **Place des parents dans le tronc commun du master MEEF à l'ESPE ?**

Comment le niveau départemental peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

Par la contribution à la mise en cohérence des plans d'actions menés dans le premier et le second degré.

Par un plan d'actions et de formations pour les parents.

Par la consolidation de la coopération avec le Conseil départemental du Val de Marne autour des espaces parents.

Par la priorisation des efforts autour des lieux de mémoire.

Par l'accompagnement des directeurs d'école et des chefs d'établissement dans leurs relations aux familles, y compris dans un rôle de médiation. En professionnalisant le pôle climat scolaire de la DSDEN94 mis en place en septembre 2014.

Atelier thématique 2. Comment favoriser le travail conjoint des collectivités territoriales, l'éducation nationale et l'ensemble des services de l'État pour la réussite éducative des jeunes ?

Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour favoriser la réussite des jeunes

Même si cette thématique n'a été abordée que dans quatre districts, là encore les nombreuses actions partenariales portées par les collectivités, les services de l'Etat pour la réussite éducative des jeunes a nourri les échanges et a accordé un intérêt majeur à cet évènement. Il existe de nombreux partenariats dans les territoires autour de l'accompagnement des élèves en grande difficulté, de la prévention des conduites à risques et de l'expression du devoir de mémoire.

1. Les partenariats sont nombreux avec la police et la justice (visites au tribunal comme « justice et ville » et des référents polices). Les assises locales confirment l'intérêt et la qualité du travail fait avec les référents police.
2. Actions de participation aux commémorations, et au devoir de mémoire. Actions en faveur de l'éducation citoyenne.
3. Beaucoup d'actions en place autour du parcours d'orientation avec l'aide des villes.
Des forums des métiers sont réalisés tous les ans ou tous les deux ans par les services de la ville (logistique, bus, publication, mise à disposition de matériels...). Un document de 4 pages recensant les coordonnées de tous les partenaires de certains districts est actualisé tous les ans par le CIO et distribué à tous les partenaires.
Des recherches de lieux de stages effectués en lien avec les PIJ (Point Information Jeunesse) et/ou effectués dans des collectivités territoriales
4. Intervention des animateurs de la commune sur le temps du midi dans les collèges (ex : activités sportives, ludiques, créatives etc...).
Financement des actions (SAEC) de citoyenneté et de prévention par le Conseil départemental 94.
5. Coopérations autour de la prise en charge d'élèves en difficulté. Equipes éducatives en présence des éducateurs, assistantes familiales, assistantes sociales, CMP du Conseil départemental 94.
L'aide aux élèves par des dispositifs communaux qui interviennent en relai d'exclusions de courte durée, souvent en partenariat avec des associations, qui établissent une vraie relation de communication et de travail.

Les GPDS avec ouverture vers les partenaires adaptés tels qu'Educateurs des mairies, associations reconnues, CCAS..... sont très efficaces dans le travail conjoint pour la lutte contre le décrochage scolaire.

Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par les assises départementales

On note une forte identification de la fonction municipale à la fonction républicaine ce qui n'est pas toujours le cas des écoles ou des établissements.

Les PEDT sont une ouverture très intéressante car ce sont les mêmes enfants sur le temps scolaire et le temps périscolaire. La question du partage des valeurs sur ces temps en continuité entre Éducation nationale et acteurs municipaux est déterminante.

D'un commun accord avec l'association des maires du Val de Marne, le préfet et la directrice académique, il est désormais exigé que les valeurs républicaines soient inscrites dans les PEDT (sous forme de 23 paragraphes). Ces PEDT fonctionnent avec un comité de pilotage qui permet de rappeler cette référence partagée. Les associations complémentaires de l'école intervenant sur le temps périscolaire mettent en place des actions d'éducation à la citoyenneté : « moi et les autres » travail sur les préjugés et les stéréotypes à partir de vidéos, des ateliers d'écriture sur « jouons la carte de la fraternité » (lecture d'une carte prise par photographe professionnel), ou encore animations sur la charte de la laïcité.

Difficultés, freins et leviers identifiés pour la mise en œuvre de ce type d'actions

Leviers : le PEDT est bien un levier identifié comme une occasion d'assurer un portage commun des valeurs républicaines.

Les actions de la réussite éducative qui aident à faire coopérer les acteurs et celle des services éducatifs des structures culturelles permettent une approche dynamique des valeurs de la république.

Freins : la profusion de propositions diverses et variées nuit parfois à la lisibilité. La crainte aussi qu'il y ait confusion des services et perte de la différenciation des acteurs.

Il peut aussi il y avoir confusion de périmètre entre les différents conseillers : PIJ, éducation nationale, Missions locales et Internet. La méconnaissance par les enseignants des dispositifs communaux et des différentes possibilités d'actions par tous types de collectivités ne permet pas une réelle plus-value dans la prise en charge globale de l'élève.

Pas de référents laïcité dans toutes les villes ce qui pourrait être utile.

Le conseil général des collégiens connaît un grand succès dans le Val-de-Marne.

Propositions pour renforcer le travail conjoint des collectivités territoriales, de l'éducation nationale et des services de l'État en faveur de la réussite éducative des jeunes

1. Il serait souhaitable de créer des référents laïcité dans tous les services de l'état et des collectivités territoriales, à l'instar des référents Police, pour faciliter les 1ers contacts.
2. Il est ressorti des différentes assises le souci d'accorder une importance majeure à la formation commune des différents acteurs et partenaires aux valeurs de la République, ainsi que de développer et faire connaître la réserve citoyenne. Construire, mettre en place et promouvoir les stages de citoyenneté et/ou de laïcité en partenariat avec les mairies et les départements, a été aussi évoqué.
3. Développer les missions des jeunes du service civique au sein des écoles ou établissements scolaires.
4. Mener des actions communes permet aux différents services de mieux se connaître ce qui est un levier. Exemples d'événements : Forums de métiers, journée jobs d'été, banque de stages, interventions à thèmes, olympiades, concours à thèmes, défis...
5. Un guide officiel de collaboration commune / Conseil départemental / Conseil régional et Éducation nationale d'aide aux devoirs pourrait être pensé. Un réseau de ressources pour développer les points écoutes à destination des élèves pourrait être construit.
6. Remise de diplômes dans le cadre municipal qui rend visible le lien symbolique entre diplôme et valeurs de la république.

Comment le niveau départemental peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

1. Parcours citoyen des élèves. Mettre en place la journée consacrée aux patronymes des écoles et des EPLE avec l'aide des collectivités.
2. Par la mise en cohérence et l'accompagnement des PEDT déjà engagés dans le premier degré avec la réforme des rythmes scolaires.
3. Par le renouvellement de certaines initiatives départementales, comme par exemple une réunion organisée avec l'association des maires d'où est ressortie une demande forte de formation commune. Demande qui est également très souvent remontée des assises locales.
4. Par la formation des personnels d'encadrement sur les fondements juridiques des valeurs de la République avec le concours de la Procureure du Val-de-Marne et des juristes de la faculté de Droit de l'UPEC, qui

<p>7. Le projet de « conseil territorial » regroupant les acteurs de l'Education nationale et de ses partenaires autour des actions entrant dans le champ de la promotion des valeurs républicaines a été évoqué dans un district sans que le pilotage n'en soit abordé.</p>	<p>réassure les personnels d'encadrement au profit de leurs personnels. Cela a été réalisé en avril.</p> <p>5. Par la mise en place de formations communes sous le contrôle et le pilotage du Préfet et de l'IA-DASEN.</p> <p><u>Les maîtres mots</u> doivent être : formation, animation, mise en cohérence.</p>
--	---

Atelier thématique 3. Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'école dans son action de lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux ?

Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires en lien avec les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile afin de soutenir l'école	
<p><u>Acteurs associatifs.</u></p> <p>Des intervenants à implantation territoriale, ou des associations de prévention spécialisée, interviennent dans un grand nombre d'établissements et ont développé un véritable partenariat avec les établissements des différents districts.</p> <p>Certaines, par exemple animent des groupes d'échange et de parole sur les thèmes des représentations sexuées ou du « vivre ensemble ». Des clubs de prévention développent un dispositif « <i>cet autre que moi</i> » qui circule dans les lycées et collèges pour travailler sur les problématiques du respect de l'autre et de soi.</p> <p>Une action exemplaire : création d'une mini-entreprise avec le soutien d' « entreprendre pour apprendre ». Entretiens d'embauche pour placer des élèves : chargés de communication, commerciaux... Prise de confiance, découverte du monde de l'entreprise (code vestimentaire, autonomie...).</p> <p>De nombreuses assises nous ont fait part de liens étroits que l'école tisse avec le monde économique. Les forums des métiers dans les EPLE, la relation plus étroite entre les Lycées, notamment les lycées professionnels et le monde du travail : banques de stage, conventions de partenariat...</p> <p>Dès le collège, les stages des jeunes dans le monde de l'entreprise sont particulièrement appréciés par les élèves et donnent lieu parfois à des « oraux » de restitution qui associent des partenaires extérieurs. Des partenariats avec de grands acteurs comme la RATP ou la SNCF ont été appréciés.</p>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par les assises départementales</p> <p>Direction départementale de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré du Val-de-Marne (Ligue de l'enseignement): Cultiver tous les aspects de l'éducation citoyenne : préférer l'émulation à la compétition. Culture de l'engagement pour développer un sportif citoyen et un citoyen sportif. Essayer de donner de la cohérence à toutes les structures qui vont intervenir et accompagner l'enfant et l'école. Beaucoup d'enseignants mais aussi bénévoles qui imaginent avec eux rencontres innovantes et adaptées... Mener une politique de projets avec le réseau des conseillers pédagogiques.</p> <p>Vice-président étudiant de l'Université Paris Est Créteil : l'école va s'ouvrir vers l'extérieur, vers la ville pour des débats, pour demander leur avis aux jeunes et les faire participer au dialogue.</p> <p>Comment concilier enseignement et engagement ? Les étudiants qui s'engagent doivent pouvoir valoriser les compétences qu'ils acquièrent par leur engagement.</p> <p>On pourrait présenter en début d'année engagements associatifs possibles : développement de projets étudiants / lycéens / collégiens et structurer l'engagement des jeunes vers la vie active, CVL, Maisons des lycéens.</p> <p>Association « Jeunesse et Entreprise » : préparer les jeunes à l'emploi avec les établissements scolaires tout en leur donnant les valeurs du travail : les accueillir au sein des entreprises, permettre aux entreprises d'aller dans EPLE. Important d'encourager la mixité, la découverte des parcours. Organisation de parcours, de visites de chantiers, de parrainages (constructions avec EDF/GDF...).</p> <p>Les chefs d'établissement font connaître leur souhait de faciliter l'accès de tous leurs élèves aux stages en entreprise en particulier pour les plus jeunes. Cette difficulté est soulignée par les éducateurs de rue pour public de 12 à 25 ans.</p> <p>La création de partenariats : associations jeunesse entreprise permet de rassurer l'entreprise par rapport au système éducatif. Contraintes : nouvelles réglementations.</p> <p>Les PME ont des difficultés à accueillir des jeunes : pas les moyens de tutorer. Richesse extraordinaire de ce vivier à activer.</p>

Difficultés, freins et leviers identifiés pour la mise en œuvre de ce type d'actions

Les acteurs associatifs.

Freins. Travailler dans n'est pas travailler avec. Interrogation sur l'appropriation par des éducateurs du champ associatif des enjeux des actions qui sont menées. Parallèlement ils manquent parfois de légitimité pour intervenir dans le monde scolaire.

D'autre part, la multiplicité des dispositifs peut parfois entraîner des effets d'empilement qui peuvent être anti pédagogiques par leur banalisation ou par le détachement des équipes enseignantes des établissements qui « délèguent » complètement la démarche pédagogique aux intervenants.

Nous constatons par ailleurs, à l'occasion de ces assises, que les intervenants ne se connaissent pas forcément entre eux.

Le monde économique.

Pour ce qui est de la coopération avec le monde économique, un relatif consensus apparaît pour dire que la confiance augmente, mais que des réticences réciproques continuent d'exister.

Propositions pour renforcer la mobilisation des acteurs associatifs, du monde économique et de la société civile afin de soutenir l'école

1. Eclairer et affirmer, avec les partenaires, les valeurs de la république et notamment celle de la laïcité.
2. Forte demande dans les territoires de formations communes au partenariat et aux valeurs pour tous ceux qui concourent à l'action éducative.
3. Renforcer la connaissance mutuelle des acteurs de proximité susceptibles d'intervenir au profit des élèves. Développer les mesures de responsabilisation, faire que des partenaires soient partie prenante pour l'accueil des élèves concernés avec une charte commune à l'EPL qui définirait les attentes du collège, du partenaire et de l'élève.
4. Peut-être faut-il s'inspirer de l'enseignement du sport et de ses valeurs portés par l'EPS, l'UNSS ou l'USEP qui véhiculent les valeurs de la République. Et valoriser l'engagement civique ou citoyen des élèves dans leur cursus. Par exemple créer une reconnaissance, une récompense de l'engagement associatif (laïc) du jeune dans le cadre de l'EN.
5. Avec le monde économique, on pourrait générer un observatoire des bonnes pratiques réunissant les acteurs du monde scolaire et celui du monde économique et créer un label « Citoyen » reconnu et promu par les chambres consulaires afin de favoriser une démarche proactive de la part des PME pour soutenir les actions de l'école dans la démarche de professionnalisation des élèves.
6. Donner une dimension civique aux stages en entreprise et renforcer les parcours d'orientation (*coupler parcours d'orientation et parcours citoyen ?*)

Comment le niveau départemental peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

Par le pilotage du plan de formation et l'accompagnement des formations de proximité.

Par le pilotage au niveau départemental des grandes associations qui leur confère structuration globale et recul par rapport à l'action locale.

Dans le domaine économique ce n'est peut-être pas le niveau départemental qui est le mieux adapté. La relation aux entreprises apparaît davantage liée à la notion de bassin d'emploi.